

Roland **Jean**;  
Claude et Mireille **Abriel-Jean**;  
Cédric et Sébastien **Desprès**;  
Arthur **Jean**;  
Odette **Jean**,  
ses enfants et petites-filles;  
Isabelle et Maurice **Châtelain**;  
ainsi que toutes les familles parentes,  
alliées et amies,  
ont le profond chagrin de faire part du  
décès de

Monsieur

## **Antoine JEAN**

leur très cher père, grand-père, frère,  
oncle, beau-frère, cousin et ami, enlevé  
à leur tendre affection le 12 octobre  
2009, à l'âge de 85 ans.

Le cérémonie d'adieu aura lieu au  
Centre funéraire de Saint-Georges  
le vendredi 16 octobre, à 14 h 15.  
La famille remercie très vivement la  
direction et le personnel de l'EMS du  
Nouveau Kermont pour leurs bons  
soins.

En lieu et place de fleurs, un don  
peut être adressé en faveur de l'Asso-  
ciation genevoise des aphasiques:  
Ccp 12-9051-1.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.